



Promenade des berges de l'A6

Création d'une liaison entre Gentilly et la Cité Universitaire de Paris.

La promenade des berges de l'A6 a s'inscrit dans un projet plus vaste de liaison douce reliant Paris, et la Cité Universitaire à la Bièvre. C'est donc un des éléments significatifs de cette promenade qu'il convient ici d'aménager. Le site d'accueil est remarquable : une des plus belles entrées autoroutières de la capitale, l'Église du Sacré Cœur qui marque par sa silhouette aérienne cette porte parisienne, et au-delà du périphérique la Cité Universitaire et son magnifique cadre paysager. Mais le site est contraint, et en particulier la seule possibilité de liaison entre le Quartier du Chaperon Vert au sud et le périphérique au nord doit emprunter le talus de l'A6a nécessitant la création d'une passerelle piétonne en encorbellement au-dessus du talus de l'autoroute. La ville de Gentilly a donc décidé de lancer un concours conception-réalisation associant en un seul groupement l'ensemble des compétences nécessaires à un tel aménagement. L'Agence L'Anton et Patrick Bertrand, architecte sont les concepteurs du groupement lauréat.

Élégance et efficacité.

Notre réponse dans un site aussi contraint et aussi spectaculaire vise essentiellement à assurer le confort des usagers et à leur permettre de profiter de cet exceptionnel environnement. Le projet sera donc un trait d'union qui doit à la fois relier et mettre en valeur ces grands événements urbains, qui doit également exister et se signaler par une élégance discrète comme un nouvel équipement, et qui doit proposer un grand confort d'usage que ce soient pour les résidents du Chaperon Vert, les promeneurs, ou les Soeurs Salésiennes.

Un système constructif au service d'une promenade.

La passerelle est pensée comme un système qui peut être préfabriqué sur place ou auto construit, car le sous-sol est fortement subminé, et les accès sont très contraints, depuis l'autoroute ou depuis les propriétés riveraines. D'où à la fois le choix du système de fondations Technopieux souple et léger et le choix d'éléments modulaires bois adaptables

et déclinés en fonction des contraintes longitudinales.

Des ambiances rythmées au gré des riveraines. Les espaces urbains qui tournaient le dos et ne valaient que pour eux même sont mis en cohérence par ce nouveau lien d'usages. Des fenêtres sont créées vers des espaces attenants désormais isolés phoniquement, et à l'inverse vers l'A6 en contrebas lorsque les bâtiments sont eux-mêmes protégés du bruit.

La gestion des pluviales au service de la nature en ville.

Toutes les eaux pluviales du projet sont réinfiltrées sur site. Au nord, la placette le long du parvis de l'Église du Sacré Cœur réaménagée et ouverte sur la nouvelle promenade, comme la passerelle elle-même, comme au sud, le vaste espace de stationnement réorganisé sont déconnectés des réseaux urbains. Cette déconnexion permet de retrouver une généreuse place pour la végétation et la biodiversité.

Un paradoxal corridor pour la biodiversité. Les talus de l'A6 sont densément végétalisés (davantage par absence de gestion que par volonté) constituant de fait un généreux corridor pour la biodiversité. Le périphérique parisien est un obstacle radical à la continuité de ce corridor vers Paris. La promenade des Berges connecte le talus aux abords du « périph ». La passerelle du Cambodge qui relie la promenade des Berges à la Cité Universitaire va être rénovée suite la création de la promenade. A la demande, la passerelle sera accompagnée d'un cordon végétal longeant l'escalier et l'ouvrage d'art pour rétablir une connexion à Paris (on y a vu entre autres du hérisson, ...). Sur ce projet d'une faisabilité assez improbable, jouant de contraintes majeures (talus autoroutier, périmètre ABF, sous-sol subminé, problématiques phoniques, etc.) ce trait d'union entre Paris et sa banlieue réouvre des liaisons oubliées pour les modes doux et accessoirement pour la biodiversité.

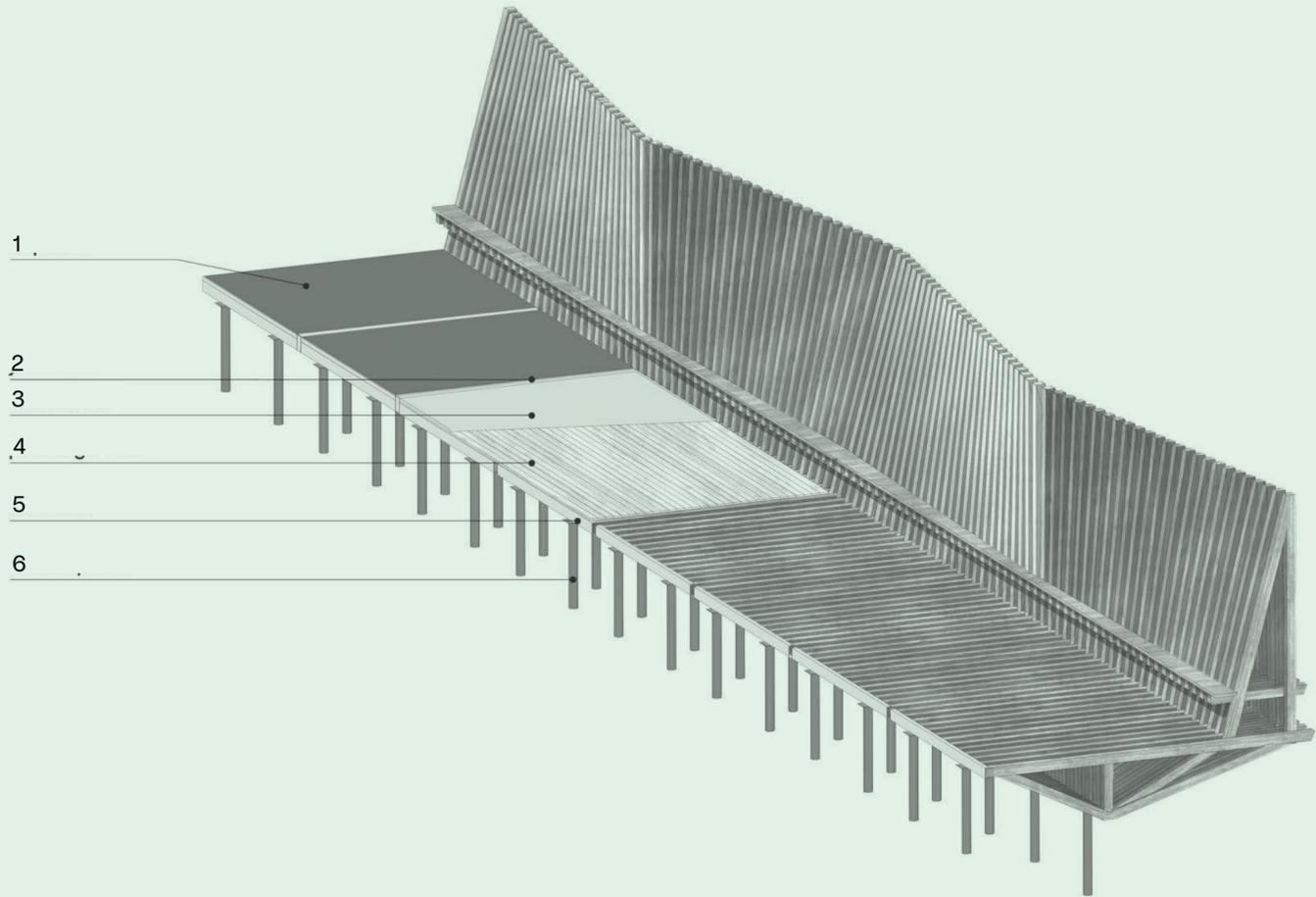
- LIEU
Berges de l'A6a Gentilly (94)
- MAÎTRISE D'OUVRAGE
Ville de Gentilly (94)
- EQUIPE
BESI conseil, BET Infrastructure mandataire - P. Bertrand, architecte - L'Anton et Associés, paysagistes-urbanistes - Aimé Paquet, consultant - SNTTP, entreprise travaux publics
- PROGRAMME
Aménagement de la liaison entre la passerelle du Cambodge et Gentilly sur les berges de l'A6
- MISSION
Concours (AVP à AOR) avec OPC en conception-réalisation
- COÛT DES TRAVAUX
3 Millions d'€ HT
- SUPERFICIE
1 hectares

- DATES
2012-2015

→ Les talus de l'A6 sont densément végétalisés (davantage par absence de gestion que par volonté) constituant de fait un généreux corridor pour la biodiversité. Le périphérique parisien est un obstacle radical à la continuité de ce corridor vers Paris. La promenade des Berges connecte le talus aux abords du « périph ». La passerelle du Cambodge qui relie la promenade des Berges à la Cité Universitaire va être rénovée suite la création de la promenade.



→ La passerelle est pensée comme un système qui peut être préfabriqué sur place ou auto construit, le sous-sol est fortement subminé, et les accès sont très contraints, depuis l'autoroute ou depuis les propriétés riveraines. D'où à la fois le choix du système de fondations Technopieux souple et léger et le choix d'éléments modulaires bois adaptables et déclinés en fonction des contraintes longitudinales.



- 1 Asphalte
- 2 Joint inox
- 3 Etanchéité
- 4 Platelage bois.
- 5 Cornière.
- 6 Technopieux



VUE SUR LA PROMENADE DEPUIS LA PASSERELLE DU CAMBODGE



VUE SUR LA PASSERELLE ET L'ÉGLISE DU SACRÉ CŒUR DE GENTILLY



DÉTAILS DE LA PASSERELLE SUR LE TALUS DE L'A6



1



2



3



4

1 → La promenade qui relie Gentilly à la Cité Universitaire de Paris est ponctué de différents équipements.

2 → Vue sur la passerelle et l'église du Sacré Cœur à Gentilly, au dessus des talus de l'autoroute A6.

3 → De larges noues plantées viennent récupérer les eaux pluviales de la promenade. Des "minis salons" en matériaux drainants sont aménagés avec du mobiliers de confort et de matériel d'éclairage accompagnent les utilisateurs dans leur déplacement.

4 → Rétrécissement des espaces de voirie au profit des modes doux.